

Image not found or type unknown



Congé et jour de repos

Par **Pegasus 77**, le **10/05/2019** à **10:08**

Bonjour je travaille en restauration et j' ai pris 2 jour de congé (lundi, mardi) mes jour de repos sont flottant . Voici ma question est que mon patron a le droit de me supprimer mes 2 jour de repos parceque j ai pris 2 jour de congé dans la même semaine a savoir que l'on travaille 7 jour sur 7 dimanche compris merci